

DÉCONFINEMENT & RH

OÙ EN EST-ON ?

Amorcé depuis le 11 mai 2020, le **déconfinement** en France se poursuit pour atteindre sa phase 3. Entre les réouvertures progressives, les retours sur le lieu de travail et le respect des gestes sanitaires ou de "distanciation sociale", le covid-19 continue d'avoir des **impacts** pour les professionnel·les RH.

Si un assouplissement du protocole national pour les entreprises a été annoncé par le Ministère du Travail, une **quatrième loi d'urgence**, qui comporte de nouvelles **mesures sociales**, a été publiée le 18 juin dernier. Des ordonnances ainsi que des décrets d'application sont encore à venir. Quelles sont les **dernières actualités** et les **prochaines étapes** du **déconfinement** ?

Retrouvez notre **synthèse des informations, ressources et liens utiles** pour les RH !



JUIN 2020

PLAN NATIONAL DE DÉCONFINEMENT

Qu'est-ce que la phase 3 ?

La troisième phase maintient les **mesures d'hygiène barrières** en tout lieu et lève certaines restrictions liées à l'état d'urgence sanitaire.



Maintien des
mesures barrières



Nouvelle
zone verte



Réouverture des
crèches, écoles et
collèges



Ouverture totale
des bars et des
restaurants



Source : [Service-public.fr](https://www.service-public.fr)



DÉCONFINEMENT & RH

Le calendrier prévisionnel

24 JUIN



Mise à jour du **protocole sanitaire national** pour les entreprises

03 JUIL

Début des vacances scolaires d'été

10 JUIL

Fin de l'état d'urgence sanitaire

31 AOÛ

Fin de l'interdiction des événements de plus de 5 000 personnes

QUID DU TÉLÉTRAVAIL ?

Vers la fin de la règle générale



- Télétravail à privilégier du 17 mars jusqu'à nouvel ordre
- **Fin de la règle générale depuis le 24 juin** (MAJ du protocole sanitaire national pour les entreprises)



POINT DE VIGILANCE EN CAS DE FORTES CHALEURS

Mesures générales et spécifiques à mettre en place, consultez notre mémo !



LOI D'URGENCE N°4*

Les principales mesures ayant un impact RH



ACTIVITÉ PARTIELLE

Ordonnance + décret à venir

- Maintien garanties collectives de protection sociale complémentaire
- Prise en compte des périodes d'activité partielle dans le calcul de la retraite de base
- Modulation du taux d'allocation d'activité partielle
- Monétisation des périodes de repos et de congé pour maintien de la rémunération



ACTIVITÉ RÉDUITE POUR LE MAINTIEN EN EMPLOI

Décret à venir

- Pour maintenir "l'emploi dans les entreprises confrontées à une réduction d'activité durable qui n'est pas de nature à compromettre leur pérennité"
- Dispositif spécifique d'activité partielle
- Mise en place par accord collectif
- Validation par l'autorité administrative



GESTION DU CONTRAT DE TRAVAIL

Décret à venir pour les mises à disposition

- Aménagement par accord d'entreprise des dispositions relatives aux CDD et CTT (renouvellement, délai de carence...)
- Assouplissement des règles de mise à disposition de salariés
- ...



DIVERS

- Mise en place de l'intéressement par décision unilatérale dans les TPE
- Dispositions diverses concernant l'assurance chômage et le dialogue social
- ...

* Loi du 17 juin 2020 relative à diverses dispositions liées à la crise sanitaire, à d'autres mesures urgentes ainsi qu'au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne